



**MONTPELLIER
CHANGE
AVEC VOUS**

Compte-rendu Réunion publique du quartier Centre Salle Pagézy – vendredi 2 juin 2023

Élus présents

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.
- Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique.
- Boris Bellanger, adjoint au maire délégué au quartier Centre
- De nombreux élus de la Ville de Montpellier et représentants des services de la Ville et de la Métropole.

Participants

Environ 350 personnes.

Pourquoi « Montpellier change avec vous » ?

Les rendez-vous des jeudi 1^{er}, vendredi 2 et samedi 3 juin dans le quartier Centre, clôturaient la série de rencontres au cœur des quartiers de Montpellier, intitulées « Montpellier change avec vous ».

En plus de la traditionnelle réunion publique, plusieurs temps forts ont été prévus en immersion dans le quartier avec : un kiosque mobile d'information ; une visite de l'entreprise SeqOne Genomics (rue Durand) ; un déjeuner avec les parents d'élèves et l'équipe éducative de l'école élémentaire Paul Bert-Victor Hugo (quartier Gare Saint-Roch) ; des échanges avec les Conseils de quartier et les Conseils citoyens, les associations, mais aussi les agents de la Ville et de la Métropole qui travaillent dans le quartier. Sans oublier une rencontre avec les jeunes dans les locaux du CRIJ (rue d'Obilion). Une balade urbaine à travers le quartier, de la place Roger Salengro jusqu'au Peyrou, suivie d'un apéritif républicain a clos cette séquence d'échanges citoyens.

Aperçu de la réunion publique

« *Nous concertons à tous les âges, a introduit Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique. Nous déclinons nos projets de politique publique avec vous et nous vous proposons cette démarche nouvelle, faite de moments de convivialité et de dialogue, pour partager nos idées et avancer ensemble : Montpellier change avec vous.* »

Dans une première partie, Michaël Delafosse a présenté la stratégie globale portée sur le territoire de la métropole et les grands chantiers engagés à Montpellier. Il a également précisé, en toute transparence, les enjeux financiers de la Ville de Montpellier et de la Métropole, les fortes contraintes budgétaires de l'année, notamment en raison de l'explosion du coût des énergies, et expliqué en quoi l'utilisation de ces budgets est destinée à changer le quotidien des habitants.



Un second temps a permis de faire le point sur les grands projets et la volonté de replacer l'Écusson et le quartier Centre au cœur de la politique de redynamisation des quartiers. Avec un embellissement programmé et un élargissement du Centre, reconnecté à de nouvelles zones, comme le quartier des Arceaux et celui d'Antigone. L'agenda des travaux a été détaillé depuis le grand projet de rénovation Comédie-Esplanade, jusqu'aux projets de la Zac Bofill, du réaménagement de la Place Rondelet, du Pont de Sète, des améliorations dans le quartier Beaux-Arts Boutonne, ou à plus longue échéance, celui de la place de la Préfecture. Le déménagement du commissariat dans le secteur de la gare va accompagner l'effort mis en place pour la sécurité et la tranquillité des riverains. Le Centre devant revenir, selon les mots du maire, « *un lieu de vie et d'habitation pour les familles* ».

Principales interventions du public

1/ COLLECTE DES DÉCHÊTS : UNE ORGANISATION À REVOIR DANS LES RUES DU CENTRE-VILLE.

Question : Nous sommes riverains des petites ruelles de l'Écusson. Et depuis début janvier, le nouveau rythme de la collecte et le déploiement de conteneurs gris et jaunes posent question. Tant sur le plan de l'hygiène que de l'esthétique urbaine. Avec des ordures qui débordent, la présence régulière d'encombrants. Peut-être y a-t-il d'autres endroits où déposer les bennes, que les ruelles du centre de Montpellier ?

Réponse de Michaël Delafosse : La répartition des lieux de collecte des déchets est un véritable débat. D'un côté il y a des endroits en ville qui ne sont pas suffisamment équipés en lieux de collecte et où s'installent des dépôts dits « sauvages », mais qui sont, je le sais, de notre responsabilité, parce que nous n'avons pas mis assez de conteneurs. Et de l'autre se pose aussi la question de la localisation de ces bacs. Une nouvelle responsable, Madame Valérie Pottier, arrive à la Mission Grand-Cœur^{*(1)}, et nous allons travailler sur une nouvelle stratégie. Le problème des petites rues doit faire l'objet d'une réflexion particulière. Je suis parfois, moi aussi, mal à l'aise, dans les rues du centre-ville, de voir certaines perspectives sur des lieux de patrimoine, encombrées par la vue sur les conteneurs. Il faut ouvrir ce chantier et mettre en place des solutions plus innovantes. En matière de collecte et de nettoyage, nous mettons plus de moyens en place que la Ville de Strasbourg, pour un résultat inférieur. Il y a aussi un travail d'éducation à faire auprès des usagers. On ne peut plus laisser chacun, impunément, abandonner une machine à laver, un matelas ou une bouteille de gaz dans les rues du centre, alors que la collecte des encombrants est régulée et qu'il est facile de trouver toutes les informations sur le site de la Métropole : montpellier3m.fr/dechets

**(1) Mission Grand Cœur, 17 boulevard Jeu de Paume – 04 34 88 79 40*



2/ CADRE DE VIE : REMETTRE EN EAU L'AXE ENTRE LA PLACE DU NOMBRE D'OR ET LA PLACE DE THESSALIE

Question : Plusieurs projets d'embellissement du Centre visent à rafraîchir et apaiser la ville, dont la grande fontaine qui ouvrira l'entrée de l'Esplanade. Pourquoi ne pas remettre en eau, l'axe entre la place du Nombre d'Or et la place de Thessalie, avec par exemple un système de brumisateurs, pour offrir une température plus agréable l'été et améliorer l'esthétique globale du quartier ?

Réponse de Michaël Delafosse : Je prends note de votre proposition. Je pense qu'il y a en effet un immense enjeu à assurer cette continuité de l'eau à travers la ville, dans un cheminement historique depuis l'aqueduc Saint-Clément, conçu par Henri Pitot qui a permis d'alimenter en eau toutes les fontaines de la ville. Il nous faudra travailler sans doute sur plusieurs secteurs, comme la place des Martyrs de la Résistance. Et effectivement les habitants d'Antigone ont aussi besoin d'un espace public rafraîchi.

3/ LUTTE CONTRE LE BRUIT : INQUIÉTUDE SUR LA PROLONGATION DE L'OUVERTURE DES BARS JUSQU'À DEUX HEURES DU MATIN.

Question : La question du bruit concerne beaucoup d'habitants du centre-ville, en particulier en période nocturne. Certains tenanciers de bars souhaitent la prolongation de leur ouverture jusqu'à deux heures du matin, nous sommes inquiets.

Réponse de Michaël Delafosse : C'est vrai que comme toutes les villes du sud, Montpellier est une ville de terrasses, où l'on aime se retrouver, partager un moment convivial... Par contre, il est important d'assurer un équilibre urbain. Il y a des enjeux de sécurité publique à prendre en compte. Et une vision de ce que nous voulons pour notre Centre. L'espace public est l'espace de tous. Qu'il y ait des droits de terrasse, des lieux d'ambiance, c'est normal, ça fait partie de l'identité de notre ville. Mais tout doit se faire dans le respect. Et je défends l'idée d'un centre-ville où peuvent vivre aussi les familles, où les vieux Montpelliérains continuent à habiter. C'est pour cette raison que je ne suis pas favorable à prolonger jusqu'à deux heures du matin l'ouverture des bars. Plusieurs lieux, comme le Rockstore, permettent déjà d'accueillir le public au-delà d'une heure du matin, sans occasionner de gêne aux riverains.

4/ CADRE DE VIE : COMMENT FAVORISER LE RETOUR DES FAMILLES DANS LE CENTRE-VILLE ET EN FAIRE AUSSI UN ESPACE À HAUTEUR D'ENFANTS ?

Question : Je souhaiterais formuler un vœu pour que l'Écusson puisse devenir un quartier à hauteur d'enfants, avec des parents qui reviennent habiter le centre-ville, des espaces végétalisés qui offriraient des jeux de rue aux enfants dans la journée.

Réponse de Michaël Delafosse : Je redis ma volonté de vouloir permettre aux familles de réinvestir le centre-ville de Montpellier. L'Écusson ne doit pas connaître le sort d'Aix-en-Provence ou Barcelone, où les Airbnb ont chassé la population en périphérie.



Nous avons pris à ce sujet un arrêté à Montpellier, pour réguler et limiter ces pratiques. Et je soutiens la démarche actuelle du législateur pour lutter contre un phénomène qui prive nos centres villes d'une offre locative de logements et déstabilise nos hôteliers. Notre ambition est d'enrayer le déclin démographique de l'Écusson.

5/ AMÉNAGEMENT : QUEL PROJET POUR METTRE EN VALEUR LE SECTEUR DU PARC À BALLONS ? NOUS NOUS SENTONS OUBLIÉS.

Question : J'habite un quartier oublié, entre les Aubes et Antigone : le secteur du Parc à ballons. Nous avons l'impression d'être à l'écart de tous les projets de verdissement et d'embellissement. Avec en plus la question du devenir du centre commercial à l'abandon depuis des années. Que prévoyez-vous pour notre quartier ?

Réponse de Michaël Delafosse : C'est vrai qu'il y a un problème sur ce secteur Parc à Ballon, Mermoz... Plusieurs opérateurs immobiliers se sont proposés pour reprendre la friche dont vous parlez, mais sans succès jusqu'à présent. Nous allons prochainement reconstruire l'école élémentaire Jean Mermoz, à structure métallique, où les enfants en période de chaleur souffrent de températures excessives. Mais je me dis, en vous écoutant, qu'il est peut-être possible compte tenu de la largeur de la voirie de proximité, d'envisager un projet de végétalisation ou de captation d'eau. Je vais demander à mes services d'étudier ces possibilités.

6/ RÉSEAU : POURQUOI LE CENTRE DE MONTPELLIER N'EST-IL PAS ENCORE COUVERT PAR LA FIBRE OPTIQUE ?

Question : J'habite rue Jacques-Cœur, je travaille depuis mon domicile et c'est parfois compliqué avec l'ADSL. Pourquoi tout l'Écusson n'est-il pas encore couvert par la fibre optique ?

Réponse de Michaël Delafosse : Vous avez raison, c'est un vrai sujet à l'heure du télétravail. Avec le Préfet de l'Hérault, nous avons convoqué Orange à ce sujet. À la mairie, c'est Manu Reynaud qui pilote le sujet. Avec un double engagement : assurer le déploiement de la fibre le plus rapidement, tout en faisant attention à bien respecter la réglementation, notamment en visant à ne pas déprécier le patrimoine par des installations de câbles en façade, et en respectant la qualité esthétique des lieux. Nous devons communiquer très prochainement sur le calendrier d'installation.

7/ CIRCULATION : LES INQUIÉTUDES DU COLLECTIF DES RIVERAINS DES 4 BOULEVARDS FACE À LA CIRCULATION

Question : Je fais partie du Collectif des Riverains des 4 Boulevards. Nous sommes toujours dans la même situation, inquiets car très impactés par la densification de la circulation de transit sur cette zone, alors que vous la combattez partout en centre-ville. Pouvez-vous nous assurer que le projet de réaménagement de l'avenue de la Liberté ne va pas rajouter un flot de voitures supplémentaires ?



Réponse de Michaël Delafosse : La fermeture de la bretelle d'accès à l'avenue de la Liberté, en provenance du boulevard Berthelot, va réduire une partie du trafic de transit, qui empruntait cet itinéraire guidé par l'application de navigation Waze. La circulation des poids lourds y sera interdite, sauf desserte locale, ce qui était la demande du collectif. Pour le reste nous avons une transparence totale sur les données recueillies, tant sur l'impact de la circulation, que sur la pollution ou l'évolution des prix de l'immobilier dans le secteur, qui ne sont pas à la baisse contrairement aux prédictions. Nous communiquerons sur tous les résultats. Et nous poursuivrons le dialogue dans le respect, pour avancer ensemble.

8/ PARKINGS : INQUIÉTUDE DES COMMERÇANTS SUR LA SUPPRESSION DES PLACES DE PARKING RUE RONDELET.

Question : J'habite rue Rondelet, les commerçants sont inquiets sur le projet de réaménagement de la place qui verrait la suppression des voitures sur la place. Par ailleurs se pose toujours la question sur l'arrêt de la future ligne de tramway situé devant l'entrée du garage de l'avenue Clemenceau et qui en condamnerait l'accès. Nous avons proposé plusieurs solutions mais nous sommes toujours en attente.

Réponse de Michaël Delafosse : Une nouvelle place arborée permettant l'embellissement du quartier sera réalisée. Avec la livraison du parvis de la Poste et de la place en 2025 et l'aménagement de la rue à partir de 2026. Pour ce qui est du problème lié à l'entrée du garage, dans le cadre de la ligne 5 du tramway, pour l'instant, sans vouloir esquiver, nous n'arrivons toujours pas à trouver un consensus.

9/ CIRCULATION : ÉVITER À LA RUE JOFFRE DE DEVENIR LA VOIE DE CONTOURNEMENT DU TRAFIC LIÉ À LA FERMETURE DU TUNNEL DE LA COMÉDIE.

Question : J'habite le quartier sud comédie. Je voudrais y relever un problème aigu actuellement, lié au fait qu'il est devenu la voie d'évitement de la fermeture du tunnel de la Comédie. Serait-il possible d'avoir une réponse rapide à cette situation ?

Réponse de Michaël Delafosse : Effectivement, pour contourner le tunnel de la Comédie, de nombreux conducteurs, guidés par l'application Waze, tournent à droite sur le boulevard Victor Hugo, et empruntent la rue Joffre. Une concertation est en place pour la fermeture de la voie par une borne cet été. Seuls les habitants de la zone pourraient y avoir accès.

10 / ÉNERGIE : QUEL AVENIR POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE EN CENTRE-VILLE ?

Question : J'habite près du Peyrou, est-il possible d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits du centre-ville ?

Réponse de Michaël Delafosse : La Métropole a mis en place un cadastre solaire pour permettre à chaque habitant d'évaluer le potentiel solaire de sa toiture. Et nous allons encourager l'installation du photovoltaïque partout où c'est possible. Par contre dans l'Écusson, nous sommes dans un secteur sauvegardé, avec un règlement très strict, en lien avec l'architecte des Bâtiments de France. Je comprends votre intérêt à contribuer à la souveraineté énergétique, mais il y a aussi des enjeux patrimoniaux à prendre en compte.



11/ VOIE PUBLIQUE : COMMENT LIMITER LA PUBLICITÉ EN GÉNÉRAL SUR LA VOIE PUBLIQUE ET LE DÉMARCHAGE A CARACTÈRE RELIGIEUX ?

Question : Nous sommes régulièrement importunés par des groupes religieux, Mormons, Témoins de Jéhovah, alors que l'article 28 de la loi 1905 interdit toute publicité religieuse sur la voie publique. Par ailleurs je note toujours autant de panneaux publicitaires vantant les mérites de l'alcool ou de produits polluants alors que vous vous étiez engagés à les supprimer.

Réponse de Michaël Delafosse : Sur le règlement de la publicité, si je me suis engagé à la réduire, dans le cadre du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), je n'ai pas pris un engagement de suppression complète. Par contre, pour ce qui est du prosélytisme public – interdit il est vrai par la loi de 1905 - il faut bien sûr faire la différence entre la distribution de quelques tracts, et une occupation permanente qui n'est pas conforme à la réglementation.

12/ SÉCURITÉ : QUELLES SOLUTIONS POUR MAINTENIR LA SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER FIGUEROLLES ?

Question : J'habite Figuerolles, en face de la Cité Gély. J'y suis née, ma famille y a toujours vécu, mais aujourd'hui je trouve la situation insupportable. Avec des dealers qui viennent nous relancer sous les balcons, qui s'approprient nos rues. Je note davantage de présence policière, mais je ne suis pas sûre que ça serve à quelque chose. Y a-t-il des projets, des solutions à long terme ?

Réponse de Michaël Delafosse : La question de la sécurité à Figuerolles est un sujet que je ne veux pas esquiver. Je vous remercie de souligner les mesures supplémentaires qui ont été mises en place sur le quartier, avec des interventions plus fréquentes des forces de police. Certaines ont été prises pour cible et mitraillées. C'est un endroit très difficile. Un habitant nous a exprimé tout récemment son exaspération devant l'idée que ce quartier puisse être devenu aux yeux des habitants de la ville un véritable drive pour la consommation de drogue. La drogue est un problème de santé publique, avec des usagers souffrant d'addiction et nécessitant un accompagnement. Mais l'usage de la drogue à des fins récréatives contribue aussi à ce marché, à soutenir tous ceux qui trouvent dans le trafic une rémunération supérieure à celle que leur procurerait le travail. Vous voulez aider à lutter contre l'insécurité ? N'achetez plus de la drogue. C'est le message que je veux aussi faire entendre aux usagers. Après, pour ce qui est de la sécurité, nous luttons pied à pied. En maintenant partout où nous le pouvons la présence d'équipements publics, en travaillant avec les interlocuteurs du quartier, avec ACM, mais aussi les associations, les habitants. Il ne faut pas lâcher.

13/ MOBILITÉS : QUELLE PLACE POUR LES PIÉTONS SUR L'ESPACE PUBLIC ?

Question : Une étude sur la place accordée aux piétons dans les grandes villes montre qu'elle s'est réduite, à quelques exceptions près, comme la ville de Strasbourg. Face aux mobilités douces, trottinettes, vélos, comment redonner aux piétons sa juste place ?



Réponse de Michaël Delafosse : Le sujet de la répartition de l'espace public doit être posé, en effet. Le comportement de certains cyclistes, la présence de scooters sur la zone piétonne pose problème. Le travail que nous menons pour assurer aux deux roues des axes sécurisés, comme sur Gambetta, ou en aménageant une galerie cyclable dans le tunnel de la Comédie, vise aussi à restituer aux seuls piétons l'usage des zones qui leur sont réservées. Je partage votre point de vue et il est nécessaire de poser la règle sur ce code de la rue. Et d'équiper de trottoirs, nombre de rues qui jusque-là en avaient été privées, comme la rue Jules Guesde, la rue du Professeur Forgues...

14/ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : COMMENT CONTRAINDRE LES COMMERCES À RESPECTER LES RÈGLES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ?

Question : Portes de magasins chauffés ou climatisés qui restent ouvertes ; publicités lumineuses fonctionnant toute la nuit. De nombreux commerçants restent réfractaires aux règles élémentaires de la sobriété énergétique. Peuvent-ils s'exposer à des sanctions ?

Réponse de Michaël Delafosse : Vous avez raison, les commerces sont aussi concernés par le plan de sobriété énergétique. Voir des enseignes lumineuses éclairées après trois heures du matin est une aberration. Il y a une réglementation que chacun doit respecter dans l'intérêt de tous, pour un meilleur usage de notre énergie. Je dois souligner que beaucoup de commerçants jouent le jeu et leurs efforts méritent d'être salués. Mais les réfractaires s'exposent à des sanctions et nous allons mettre un point d'honneur à faire respecter les règles.

15/ MOBILITÉ : ENCOURAGER LA MARCHÉ À PIED.

Question : Beaucoup a été fait pour la mise en œuvre de modes de transports alternatifs à la voiture, mais vous oubliez le mode le plus écolo et le moins cher, la marche à pied. Alors que quel que soit notre âge, tout le monde est piéton. Et la marche à pied devrait être promue en tant que telle.

Réponse de Michaël Delafosse : Vous avez dit quelque chose de très important, tout le monde marche. Du plus jeune au plus âgé. Peut-être que je n'ai pas assez insisté sur le budget consacré à favoriser le circuit des piétons, mais je peux vous assurer qu'il est au cœur de notre vision des mobilités. A commencer par le chemin de l'école, que nous avons voulu réhabiliter, pour permettre aux enfants de se déplacer en toute sécurité. Et mettre un terme à ces embouteillages de voitures devant les établissements à l'heure de l'ouverture et de la fermeture des écoles. 40 % des déplacements automobiles à Montpellier se font pour des distances inférieures à 3 kilomètres. Le plan d'aménagement de « rues aux écoliers », piétonnisées pour permettre aux familles de se rendre à l'école en toute sécurité, se déploie progressivement. Rue de Bari, dans le quartier Mosson, nous avons fermé la voie près de l'école James Joyce, et transformé le parvis en aire de jeux. Nous avons aussi lancé auprès des parents d'élèves un appel à projet pour la mise en place de pedibus, qui proposent aux enfants un trajet balisé encadré par des adultes. Que ce soit pour les enfants ou les adultes, la marche à pied est bonne pour l'imaginaire et la santé.



**MONTPELLIER
CHANGE
AVEC VOUS**

Bien sûr, de nombreuses personnes ont un usage indispensable de la voiture. Il faut l'entendre. Mais lorsque c'est possible notre rôle est d'offrir à chacun des alternatives aux mobilités.

**Continuez à envoyer vos contributions :
sur la plateforme participer.montpellier.fr
ou en saisissant Montpellier au quotidien sur montpellier.fr**